

Du *vingt-troisième* jour du mois d'octobre mil huit cent treize, à quatre heures du soir

ACTE DE MARIAGE de *Pierre Ferrat, veuf de Jeanne Pelouze*
âgé de *cinquante* ans, né à *Compechac* département d'*Astun*
le *vingt* du mois d'*avril* an *1782* ainsi qu'il résulte de l'extrait
en forme de son acte de naissance qu'il nous a exhibé; profession de *batelier*
demeurant à *Villeneuve* département d'*la Haute Garonne*
fils majeur de *son père Ferrat* demeurant à *Soulignac*
département d'*Astun* et de *Madeleine Ferrat*

DÉPARTEMENT de la HTE-GARONNE.

Arrondissement de

Villeneuve

MAIRIE de

Villeneuve

Procédant comme libre et indépendant *de son côté*

Et de *Cécile Dorset*
âgée de *vingt-quatre* ans, née à *Soubert* département d'*la Haute Garonne*
le *vingt* du mois d'*avril* an *1779* ainsi qu'il résulte de l'extrait en
forme de son acte de naissance qu'elle nous a exhibé; demeurant à *Villeneuve*
département d'*la Haute Garonne* fille majeure de *son père Dorset*
demeurant à *Soubert* département d'*la Haute Garonne* et
de *son mari Dorset* marié, procédant comme majeur
de son côté

N.º 8

Les actes préliminaires sont extraits des registres des publications de mariage
faites devant la principale porte de notre maison commune; la première publica-
tion, le *vingt* du mois d'*avril* de l'an *1813* à l'heure
de *une* et la seconde, le *vingt* du mois d'*septembre*
de l'an *1813* à l'heure de *une* du matin, à l'heure de *une*
vingt et *sept* septembre et *trois* octobre 1813 à l'heure de *une*

Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée, nous
officier de l'état civil, faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture
de toutes les pièces ci-dessus mentionnées, et du chapitre 6 du titre du Code Napo-
léon, intitulé du *Mariage*, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils
veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu sépa-
rément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que

et *Pierre Ferrat* et *Cécile Dorset*
sont unis par le mariage; de quoi avons dressé acte

En présence de *Jean Crambaud* demeurant à *Villeneuve*
département d'*la Haute Garonne* profession de *Cultivateur*
âgé de *cinquante sept* ans

De *Armand Salomon* demeurant à *Villeneuve*
département d'*la Haute Garonne* profession de *Propriétaire*
âgé de *cinquante quatre* ans

De *Jean Piquere* demeurant à *Villeneuve*
département d'*la Haute Garonne* profession de *Maçon*
âgé de *quarante un* ans

Et de *Jacques Prevost* demeurant à *Villeneuve*
département d'*la Haute Garonne* profession de *Instuteur*
âgé de *vingt quatre* ans

Lesquels, après qu'il leur en a été aussi donné lecture, l'ont signé avec nous et
les parties contractantes. Pour en savoir

Crambaud *Salomon* *Prevost*

Cécile Dorset
Pierre Ferrat
1813

Du *vingt-troisième* jour du mois d'octobre mil huit cent treize, à quatre heures du soir

ACTE DE MARIAGE de
âgé de *ans*, né à *département d'*
le *du* mois d' *an* ainsi qu'il résulte de l'extrait
en forme de son acte de naissance qu'il nous a exhibé; profession de
demeurant à *département d'*
fils de *demeurant à*
département d' *et de*

DÉPARTEMENT de la HTE-GARONNE.

Arrondissement de

MAIRIE de

Et de
âgée de *ans*, née à *département d'*
le *du* mois d' *an* ainsi qu'il résulte de l'extrait en
forme de son acte de naissance qu'elle nous a exhibé; demeurant à
département d' *filles* *département d'*
demeurant à *et*

N.º

Les actes préliminaires sont extraits des registres des publications de mariage
faites devant la principale porte de notre maison commune; la première publica-
tion, le *du* mois d' *de l'an* à l'heure
de *et la seconde, le* *du* mois d' *à l'heure*
de l'an *à l'heure de*

Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée, nous
officier de l'état civil, faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture
de toute les pièces ci-dessus mentionnées, et du chapitre 6 du titre du Code Napo-
léon, intitulé du *Mariage*, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils
veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu sépa-
rément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que

et
sont unis par le mariage; de quoi avons dressé acte

En présence de *demeurant à*
département d' *profession de*
âgé de

De *demeurant à*
département d' *profession de*
âgé de

De *demeurant à*
département d' *profession de*
âgé de

Et de *demeurant à*
département d' *profession de*
âgé de

Lesquels, après qu'il leur en a été aussi donné lecture, l'ont signé avec nous et
les parties contractantes.